

**SBP-12****PREVENIR AUX RISQUES SUR UN CHANTIER****OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :**

A l'issue de la formation, chaque participant devra mieux :

- Appréhender le cadre réglementaire relatif à la sécurité d'un chantier de construction
- Mettre en œuvre une politique de sécurité et de prévention du risque sur un chantier

**CONTENU DU PROGRAMME DE LA FORMATION**

- **Introduction formation sécurité chantier : maîtriser les enjeux de la prévention des risques**
  - ✓ Savoir définir les différents types de risque : accident du travail, accident de trajet, maladie professionnelle
  - ✓ Appréhender les enjeux financiers / économiques pour l'entreprise
  - ✓ Focus sur le coût des accidents du travail
  - ✓ Focus sur le coût maladies professionnelles
  - ✓ Focus sur le coût de la gestion administrative des accidents du travail
- **Connaître les enjeux liés à la réglementation sécurité des chantiers**
  - ✓ Retour sur l'obligation de sécurité de résultat de l'employeur et des salariés
  - ✓ Faire le point sur les différentes responsabilités : civile, faute inexcusable, pénale, professionnelle
- **Comment opérer pour assurer la gestion et la prévention des risques sur un chantier ?**
  - ✓ Identifier les principes généraux de la prévention des risques sur un chantier
  - ✓ Mise en place d'une évaluation des risques :
  - ✓ Connaître et identifier les différentes familles de dangers
  - ✓ Déterminer les dangers et les risques sur un chantier en fonction de la cible
  - ✓ Retour sur l'obligation réglementaires du code du travail
  - ✓ Le plan de prévention des risques
  - ✓ La formation du personnel en lien avec les dangers et l'environnement de travail

- **Connaître son environnement de travail et les documents connexes au plan de prévention**
  - ✓ Analyser la différente documentation sécurité et les sites internet utiles
  - ✓ Déterminer le rôle des acteurs internes et externes de la sécurité
  - ✓ Focus sur les différents permis à obtenir en fonction du type de chantier
  - ✓ Le permis de feux ou le travail par point chaud
  - ✓ Le permis de pénétrer dans un espace confiné
  - ✓ Le permis de fouille ou la prévention des arrachements

## **PUBLIC CIBLE**

- Personne compétente désignée par l'employeur
- Membres du CSE/ CSSCT/ Commission SSCT
- Correspondants QSE (Qualité-sécurité-environnement)
- Personnel d'encadrement d'un chantier

## **DUREE DE LA FORMATION :**

03 journées de 8 heures chacune

## **ANIMATEUR :**

Consultant spécialiste en prévention des risques professionnels

